



EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12 décembre 2012

**OBJET : Révision du montant du loyer de l'appartement municipal, place de la mairie**

L'an deux mille douze et le 12 décembre à 19H le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Bax, au nombre prescrit par la loi sous la Présidence de Monsieur BEDEL Philippe.

**PRESENTS** : Mme BATAILHOU-VILLET Evelyne, M. CHABROT Frédéric, M. AMESTOY Pierre, M. BIAU Jean Luc, M. MANFRIN Jean Marc, M. ROSELLO José. Mme JOURDA Béatrice.

**EXCUSE** : M. LE LURON Renaud,

M. CHABROT Frédéric a été élu secrétaire.

Monsieur le Maire indique au conseil municipal que le montant mensuel du loyer de l'appartement municipal, place de la mairie est actuellement de 443 €. Que ce montant est révisable, selon les termes du bail, au mois de janvier de chaque année.

En conséquence, il propose de réviser ce montant selon l'indice de référence des loyers (IRL), soit :

- Montant du loyer actuel, hors charges : 443 Euros
  - Montant du loyer après révision : 443\*(indice de référence des loyers du 1er trimestre 2012 / indice de référence des loyers du 1er trimestre 2011)
- Soit, arrondi à l'euro inférieur : **445 Euros**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité de porter le montant du loyer de l'appartement municipal, place de la mairie à 445 euros mensuel, à partir du 1er janvier 2012.

Ainsi fait et délibéré à Bax, les jour, mois et an que dessus.

La présente délibération certifiée  
exécutoire a été publiée et transmise au  
Représentant de l'État le 21/12/2011

Le Maire, P.BEDEL

